

Mes notes

Comment envoyer de l'argent à une personne détenue

Les personnes détenues peuvent recevoir des subsides en argent **des personnes titulaires d'un permis de visite permanent** ou autorisées par le chef d'établissement.

Envoi par virement bancaire :

- soit par virement au guichet de votre banque ;
- soit par virement sur Internet (si vous gérez vos comptes avec Internet)

Il suffit d'indiquer à votre banque les références suivantes : dans la ligne « commentaire du virement » inscrire obligatoirement et lisiblement

Numéro d'écrou - Nom - Prénom du détenu

Par exemple : 99999 DUPONT Pierre
(31 caractères maximum)

RIB du Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan

DOMICILIATION					Tpbordeaux tres gale																
ETABLISSEMENT					GUICHET			N° DE COMPTE						CLE							
1	0	0	7	1	3	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0	1	2

IBAN : FR76 1007 1330 0000 0010 0102 012

BIC : TRPUFRP1

Les virements permanents ne sont pas autorisés.

Pour écrire à une personne détenue

- **Préciser sur l'enveloppe :**

- le nom
- le prénom
- le numéro d'écrou du destinataire

- **Adresse :**

Centre pénitentiaire
36, rue du Bourdillat
BP 109
33173 GRADIGNAN Cedex